



Programme Local de Prévention, année 4, Commune de Neuilly Sur Seine

Carte d'identité de l'acteur et son territoire



NEUILLY-SUR-SEINE

Commune de Neuilly Sur Seine
Hôtel de Ville - 96, Avenue Achille Peretti - C
92200 Neuilly-sur-seine
01 40 88 88 81


www.ville-neuillysurseine.fr



Type de territoire URBAIN dense
Habitants 62075
Code SINOE 20925 ([voir la fiche SINOE](#))

Mode de financement TEOM (taxe d'enlèvement des OM)
Redevance Spéciale oui
Tarification Incitative non

Carte d'identité du programme



Animateur Kahina Ikeni

Nombre d'habitants concernés 62075
Première année de réalisation 2013
Nombre d'années réalisées 4

Etat d'avancement

| Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Terminé |
|---------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| Diagnostic Elaboration | Mise en oeuvre | | | | Fin |

Dernière actualisation de la fiche 11/10/2017

Les performances du programme

| Indicateurs | | Valeurs pour 2010 | Objectifs pour la fin du programme | Valeurs réalisées | | | |
|---|-----|-------------------|------------------------------------|-------------------|--------|--------|--------|
| | | | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Production de déchets en kg/hab | OMA | 443,50 | 412,50 | 423 | 404,20 | 401,50 | 395 |
| | DMA | 462,90 | 430,50 | 446,80 | 426,40 | 423,10 | 406,30 |
| Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet | | | | 0,66 | 1,08 | 1,70 | 1,70 |
| Nombre de partenaires mobilisés | | | 21 | 3 | 14 | 15 | 27 |
| Nombre de relais mobilisés | | | 14 | 0 | 2 | 8 | 18 |

Analyse des résultats par la collectivité

En 2012, la Ville a lancé son Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD). Il établit un plan visant à réduire la quantité de déchets produits par la ville de 7% en 5 ans. La collectivité a donc mené plusieurs projets afin d'atteindre ces objectifs. L'année de référence a été fixée à 2010.

En 2010, la quantité de déchets ménagers et assimilés collectés par la Ville s'élevait à 443,5 kg / habitant / an. En 2016, cette quantité s'élève à 395 kg / habitant / an soit une réduction de 8,8 % d'OMA. La Ville a donc dépassé l'objectif de réduction de 7% fixé dans son PLPD.

Mobilisation des acteurs du territoire

Partenariat mis en oeuvre

Le service Petite Enfance a travaillé comme partenaire sur une action de sensibilisation au gaspillage alimentaire. En effet, une formation des animateurs en centres de loisirs a été mise en place grâce à ce partenariat, afin de sensibiliser les animateurs à cette thématique et afin de créer des supports d'animation sur ce thème.

Relais mobilisé

Les référents de site de compostage : lors de l'installation d'une aire de compostage en pied d'immeuble, un à deux référents de site sont désignés. Ces derniers seront des relais sur la pratique du compostage au sein de leur copropriété : sensibilisation des résidents ; distribution des bio-seaux et de la documentation sur le compostage ; organisation des bacs de maturation et de la récolte.

Action éco-exemplaire réalisée par la collectivité

Un système de « bourse d'échange de fournitures » a été mis en place, ainsi qu'une valorisation du dispositif sur l'intranet. Ainsi, les agents peuvent mettre à disposition des autres services le matériel qui n'a pas été utilisé ou qui n'a plus d'utilité pour eux (meubles, fournitures de bureau).

Les actions du programme

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

| Thème | Nombre d'actions | Exemple d'action |
|--|------------------|------------------|
| Sensibiliser les publics à la prévention | 3 | |
| Eco-exemplarité de la collectivité | 2 | |
| Actions emblématiques nationales | 3 | |
| Evitement de la production de déchets | 1 | |
| Prévention déchets entreprise et déchets dangereux | 3 | |

Voir les 1 fiches action OPTIGEDE de l'acteur réalisées dans le cadre de ce programme



Fiche Programme Local de Prévention réalisée sur le site

www.optigede.ademe.fr

Les informations de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur